

Publié le 9 septembre 2022

« Il serait peut-être temps d'installer du photovoltaïque »

Face à la flambée des prix de l'énergie, l'entreprise Vert Marine, qui gère en DSP de nombreuses piscines municipales, a décidé de fermer 30 d'entre elles. Comment les centres aquatiques gérés par les Epl font-ils face à cette situation ? L'économie mixte permet-elle de mieux amortir le choc ? Les dirigeants des Spl Rives de Meuse et de Saint-Amand les Eaux répondent...



Michaël Walter, directeur de la Spl Rives de Meuse, gestionnaire d'équipements de loisirs (le Parc Terralitude, la citadelle de Charlemont et [le centre aqualudique Rivéa à Givet](#)) et **Franck Baudoux, directeur de la Spl du centre aquatique de l'Amandinois**, l'assurent de conserver et sans se concerter : « Nous ne vivons pas hors-sol. La crise énergétique nous touche même si le

modèle de l'économie mixte permet de mieux l'amortir. Mais **nous aurons, nous aussi, à prendre des décisions importantes dans les prochains mois** »... C'est dans sa conception que le centre de Saint-Amand les Eaux présente un clair avantage : « Grâce à la **géothermie**, nous allons chercher l'eau chaude à plus de 40 mètres sous le niveau du sol pour chauffer l'eau et le sol de la piscine. Ce qui nous permet tout de même de **faire 50 % d'économie sur notre facture d'électricité** », se réjouit Franck Baudoux.

Cartes sur table avec les élus

La Spl a signé un contrat de performance globale avec **Dalkia**, entreprise spécialisée dans les services énergétiques et la production d'énergie décentralisée et renouvelable. Ce contrat consiste à fournir de l'énergie et à répondre à tous les impératifs techniques sur le site. Pour l'heure, ce contrat permet de ne pas avoir de pression sur les prix. « Mais je suppose que Dalkia subit cette pression et qu'en début d'année prochaine, nous aurons à faire des choix », poursuit Franck Baudoux. L'énergie représente 17 % des charges de la Spl. « **Les élus sont au courant de tout**. Cette transparence permet de faire des choix clairs et de ne pas se retrouver devant le fait accompli », explique-t-il.

« Qu'est-ce qu'on fait ? »

À Givet, **Michaël Walter a eu le nez creux** : « On a senti que le vent tournait en décembre 2021. Nous avons lancé un appel d'offre sur le gaz en commun avec notre communauté de communes et nous avons eu la désagréable surprise de constater que la **facture de gaz allait être multipliée par 2,5 dès janvier 2022**. Nous sommes donc partis prudemment sur un contrat de 6 mois. Puis, la guerre en Ukraine a été déclenchée. Lors de l'appel d'offre suivant, avec un nouveau marché débutant au 1er juillet pour une durée de 18 mois, nous avons obtenu un « meilleur prix » avec un coefficient « seulement » multiplié par 2.3. Sur le marché lié à la fourniture d'électricité, débutant lui aussi au 1er juillet, le prix a été multiplié par 3.8 ! Il faut aussi ajouter à ce constat les effets de la **baisse de la fréquentation** depuis la crise du Covid : nous n'avons pas prévu de retour à la normale en 2022 par rapport à 2019 : nous avons piloté -25 % au 1er semestre et -20 % au second ; nous réalisons - 23% de janvier à juin et -5 % sur juillet-août.», explique le directeur. Une clause de sauvegarde de la DSP a fixé le plafond de la hausse de la facture énergétique à + de 50 %, pas plus. « nous avons échangé avec le conseil d'administration puis nous avons activé cette clause auprès de notre collectivité ». **Une compensation financière d'un peu plus de 400 000 euros** a été accordée pour faire face. « Je comprends le coup de gueule de Vert Marine. Ce n'est plus tenable », confie Michaël Walter. À consommation identique, la facture énergétique va passer de 273 000 € en 2019 à 810 000 € en année pleine en 2023 !

Changer de modèle, vite...

« La réalité est là : en automne, quand ça pique un peu plus, j'aurais 100 000 € à sortir pour le gaz et l'électricité. **La trésorerie va fondre**. Ajouter à cela l'inflation généralisée, les 400 000 € ne suffiront pas malgré nos efforts en matière de baisse de consommation d'énergie ». Une question se pose : « Jusqu'où les élus sont-ils prêts à aller ? Nous avons dans les cartons une étude de 2019

portant sur **l'installation d'une centrale de panneaux photovoltaïques couvrant notre parking**, estimée à 720 000 euros à l'époque, avec un temps de retour sur investissement de 17 ans. Désormais, entre les aides de l'Etat à destination des collectivités et le coût de l'électricité, l'investissement serait amorti probablement en quelques années, plus ou moins 5 ans probablement. Que faut-il faire ? **Fermer le centre temporairement ou réduire les amplitudes d'ouverture ?** faire le dos rond avec le soutien financier de notre collectivité en attendant de faire des travaux de cette nature? La réponse ne m'appartient pas ». En interne, Michaël Walter fait la chasse au gaspi en sensibilisant l'ensemble du personnel. « Pas simple, tant que l'on ne touche pas à son propre portefeuille, les gens ne se sentent pas concernés, mais on a encore des leviers : baisse des consignes de température, augmentation des tarifs... ». Bien sûr, il considère qu'**apprendre à nager est essentiel** et qu'un tel équipement est aussi un lieu de vie, de rencontre et de partage. « Mais **ce n'est pas aussi essentiel que les hôpitaux, les crèches et les écoles, quand même**. S'il y a des choix à faire, ceux-là s'imposent d'évidence », conclut-il.

Par Stéphane MENU